



Vol à l'astuce chez vous



Quand l'escroc sonne à votre porte – vous devriez tirer la sonnette d'alarme !

Les escrocs sont très astucieux. Ils abusent de la bonne foi et de la serviabilité de leur victime – souvent âgée – en lui racontant des histoires inventées, afin de s'introduire chez elle et d'y commettre un vol. Ils disent se trouver, par exemple, dans une situation de détresse aigüe (accident, menaces, problèmes de santé). Certains se font passer pour des représentants de commerce, des artisans dépêchés par le bailleur, voire des personnes mandatées officiellement par l'administration. D'autres font comme s'ils avaient des liens personnels avec la victime (« Je suis le meilleur ami de votre petit-fils. »).

Ne laissez aucun inconnu franchir le pas de votre porte.

Observez par l'œilleton ou par la fenêtre qui se tient devant la porte. Servez-vous de votre interphone.

N'ouvrez jamais tout grand la porte de votre logement. Laissez l'entrebailleur.

Faites-vous présenter une pièce justificative, observez-la bien. Si vous avez des doutes, appelez l'administration indiquée sur le document pour savoir si la personne est connue et si elle a été envoyée chez vous.

Si le visiteur ne vous inspire pas confiance, appelez un voisin et demandez-lui de se joindre à vous. Ou reportez le rendez-vous, en vous assurant que vous aurez alors une personne de confiance à vos côtés.

Si vous avez des séniors dans votre voisinage, abordez ce sujet avec eux. Proposez-leur éventuellement de vous appeler lorsqu'ils ne se sentent pas en sécurité.

**Pour plus d'informations sur la prévention
de la criminalité : www.skppsc.ch**